



Ormans Yoga

Le 22 octobre 2021

Chers adhérents , adhérentes Yoga et Qi-gong ,

Après analyse de nos effectifs et de notre situation financière qui est saine, je vous annonce que vous pouvez assister, si vous le désirez, à 2 cours par semaine sans cotisation supplémentaire.

Pour que cette décision soit applicable sereinement, voici les conditions :

- Respecter les jours et horaires de vos 2 choix émis lors de l'inscription,
- Respecter la jauge d'occupation de la salle qui est de 21 personnes (Si besoin d'arbitrage..., les choix numéro 1 seront prioritaires).
- Pour tout changement de choix éventuel, merci d'en faire la demande par mail rapidement.

Par ailleurs, en cas d'empêchement pour assister au cours auquel vous êtes inscrit, vous pouvez le rattraper sur un autre cours de la même semaine, s'il y a de la place.

La présidente

Marie-Claude Millet